

**Zeitschrift:** Curaviva : revue spécialisée

**Herausgeber:** Curaviva - Association des homes et institutions sociales suisses

**Band:** 8 (2016)

**Heft:** 4: Le coût de la fin de vie : repenser les modèles d'accompagnement de la vieillesse

**Vorwort:** Editorial

**Autor:** Nicole, Anne-Marie

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**«Pour assurer les soins du futur, un changement de culture est nécessaire.»**



**Anne-Marie Nicole**

Rédactrice

## Editorial

À chaque automne, aussi inexorablement que tombent les feuilles des arbres, les coûts de la santé occupent l'actualité sur fond d'annonce des primes des caisses maladie pour l'année à venir. S'invite aussi dans les débats une inquiétude légitime quant à l'impact du vieillissement de la société sur le système de santé et son financement. Sans parler de l'épineux dossier des retraites ...

Il est vrai que les perspectives démographiques à l'horizon 2030 – autant dire demain – donnent à réfléchir. Dans une récente étude sur la structure des soins aux personnes âgées dans les vingt-six cantons de Suisse, Jérôme Cosandey, directeur de recherche auprès du laboratoire d'idées Avenir Suisse, relève que, d'ici une vingtaine d'années, le nombre de personnes de 80 ans et plus augmentera de 70% par rapport à la population active (lire en page 6). Quant aux coûts globaux des soins aux personnes âgées, ils pourraient s'élever à plus de 18 milliards de francs en 2030, selon des projections officielles, contre 11 milliards en 2014. Pour assurer les soins du futur, le chercheur parle dès lors de flexibilité, de perméabilité et d'efficience des prestations à mettre en œuvre, selon une approche globale. Dans cette perspective, il plaide en faveur d'une diversité des prestations pour être plus en adéquation avec la diversité des situations et l'évolution des besoins.

Si les cantons ont pour l'heure choisi des solutions différentes pour répondre au même défi du vieillissement démographique, les esprits semblent converger vers la nécessité d'un changement de culture dont les principaux enjeux sont le décloisonnement, la coordination et la continuité des soins. Pour Andrea Grünenfelder, collaboratrice scientifique à l'Institut zurichois Neumünster, qui consacre ses travaux et ses recherches à la qualité de vie des personnes âgées, il n'est plus question d'opposer prestations ambulatoires et stationnaires, mais de les faire coexister pour s'orienter vers de nouveaux modèles de prise en charge du grand âge (lire en page 10). Quelques projets

pionniers montrent qu'il est possible de prodiguer des soins à domicile, même lourds. À condition toutefois de modifier le système de facturation des prestations...

Au-delà de nos frontières aussi, les pays voisins négocient le tournant démographique, chacun à sa façon. L'Allemagne, par exemple, fait notamment le pari de la solidarité intergénérationnelle et de nouvelles formes de bénévolat. En France, la loi sur l'adaptation de la société au vieillissement, entrée en vigueur au 1er janvier 2016, table sur la prévention et la promotion de la santé pour préserver l'autonomie des personnes âgées et leur maintien à domicile le plus longtemps possible. Dans cette optique, les établissements de soins de longue durée sont de plus en plus nombreux à se réorganiser en «plates-formes gérontologiques» et autres «pôles des aînés» pour faire le lien entre domicile et institution et mettre leurs compétences au service des aînés de la commune ou du quartier.

Aujourd'hui, il est nécessaire de réorganiser les structures, voire de développer de nouveaux modèles et de nouvelles pratiques de soins et d'accompagnement des personnes vulnérables. Au-delà de l'enjeu financier, c'est un défi de société. ●